

COMMUNE DE GUARGUALE

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**Henri PINNA – Joseph MELGRANI –
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT
- Notaires associés –
6, Bd Sylvestre Marcaggi
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Paul CUTTOLI, Notaire à AJACCIO, le 17 novembre 2021, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

Madame Marie Dominique LAMETA, veuve LEONI demeurant à AJACCIO.
Née à SAINT-LAURENT-DU-MARONI le 8 février 1922.
Décédée à AJACCIO le 26 octobre 2003 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), a possédé conformément aux articles 2261 et 2272 du Code Civil, le bien ci-après désigné :

A GUARGUALE (Corse du Sud)

Une parcelle de terre cadastrée section B lieudit PRATI N°587 pour 60 ca sur laquelle est édifié un escalier menant à la terrasse de la propriété attenante cadastrée section B n° 586 ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : scp.pmc@notaires.fr.

Pour avis Maître Paul CUTTOLI